

MARTIN LUTHER ET LA REDÉCOUVERTE DE L'ÉVANGILE

Introduction

La Réforme au 16^e siècle représente une redécouverte de l'Évangile biblique. Il s'agit d'une redécouverte, parce que les Réformateurs n'estimaient pas être les premiers à comprendre l'Évangile biblique¹. Cependant, il faut dire que l'Eglise médiévale avait perdu de vue cet Évangile. Dans ce sens, la *découverte* de l'Évangile dans la vie de Luther et des autres Réformateurs constituait une redécouverte de la bonne nouvelle pour l'Eglise. La Réforme tourne autour de l'Évangile, la bonne nouvelle du salut en Christ seul, par la foi seule. Les critiques des Réformateurs à l'égard de l'Eglise catholique ne concernaient pas en premier lieu l'immoralité du clergé et les abus du pouvoir, mais la déformation du message du salut - le message qui seul peut sauver les pécheurs du jugement de Dieu et leur donner la vie éternelle avec lui. Parmi la première génération des Réformateurs, Martin Luther a une place d'honneur. Dans cet article, nous décrirons le contexte religieux dans lequel il a grandi, et nous relaterons l'histoire de sa découverte de l'Évangile biblique et son conflit avec l'Eglise de Rome jusqu'en 1521, car bien qu'il ait approfondi sa compréhension de l'Évangile dans les années qui suivirent, il a fait ses plus grandes découvertes par rapport à l'Évangile avant cette date².

Le contexte de la religion médiévale

Le Moyen Age tardif (1300-1500) fut une période très difficile en

Europe. La grande famine et la peste noire éliminèrent un tiers de la population. Puisque la mort pouvait survenir à n'importe quel moment, l'Europe fut marquée par une « préoccupation morbide avec la souffrance et la mort »³. Les prédicateurs à l'époque jouaient sur l'imminence de la mort, parlaient beaucoup de l'enfer et de Dieu comme juge, et du bien qu'il fallait faire pour éviter la punition de Dieu. Les gravures sur bois de l'époque dépeignent souvent les morts entourés de démons et d'anges ou la mort personnifiée qui vient chercher les uns et les autres. Les tentatives de dissiper cette culpabilité universelle furent diverses, et l'Eglise proposait les sept sacrements comme moyen d'obtenir la grâce de Dieu et la rémission des péchés⁴. Le baptême (étant

SA RÉACTION MONTRE LA TERREUR INSTILLÉE PAR LA RELIGION MÉDIÉVALE

censé enlever la culpabilité originelle), la pénitence, les pèlerinages, les indulgences, la vénération des reliques, l'adoration de l'hostie, la récitation du Notre Père et d'autres pratiques étaient censées assurer le fidèle du pardon de Dieu, ou, au moins, réduire le temps passé au purgatoire⁵. On récitait des messes pour les morts dans l'espoir de réduire le temps passé au purgatoire. L'Eglise encourageait aussi l'invocation des saints. L'historien Roland Bainton décrit ainsi la religion de l'époque : « Dieu était présenté tantôt comme le Père, tantôt comme celui qui manie la foudre. Il pouvait être adouci grâce à l'intercession de son Fils... »⁶ Mais Jésus était « un juge implacable que seule sa

mère, Marie, pouvait apaiser... [e]t si [Marie] était lointaine, on pouvait faire appel à sa mère, Sainte Anne »⁷.

Martin Luther - « un enfant du Moyen Age »⁸

C'est dans ce contexte que naquit Martin Luder⁹ en 1483 à Eisleben dans la partie germanophone du saint empire romain. Il était fils d'un mineur et ses parents voulaient qu'il devienne avocat. Il étudia à l'université d'Erfurt où il fut exposé à l'éthique et la métaphysique d'Aristote ainsi qu'à la théologie de la *via moderna* de Gabriel Biel et de Guillaume d'Occam¹⁰. En réponse à la question, « comment être juste devant Dieu ? », cette théologie enseignait qu'il fallait « facere quod in se » (faire ce qui est en soi) et que Dieu apporterait une récompense par sa grâce. Plus tard dans sa carrière, Luther allait s'opposer fortement à cette théologie¹¹.

Deux crises marquèrent fortement la vie du jeune Luther. En 1505, alors qu'il rentrait à l'université après une visite chez ses parents, il se trouva dans un orage. Il était terrifié. Il avait échappé de justesse à la foudre. Dans son désespoir, il cria « Aide-moi, Sainte Anne, et je me ferai moine »¹². Sa réaction montre la terreur instillée par la religion médiévale et la peur de la mort subite sans pouvoir avoir recours aux sacrements de l'Eglise. A la suite de cet incident, il entra dans un monastère augustinien à Erfurt.

Deux ans après, il fut choisi pour devenir prêtre dans le monastère¹³. Cela voulait dire qu'il allait lui-même célébrer la

messe. La messe était le cœur des moyens de grâce dont l'Eglise disposait. Sur l'autel, le pain et le vin devenaient le corps et le sang du Fils de Dieu, et le sacrifice du Calvaire était

LUTHER AVAIT UN SOUCI PASTORAL POUR SES PAROISSIENS

offert de nouveau à Dieu. Luther était absolument terrifié. Pour la première fois de sa vie, il allait s'adresser au Juge de toute la terre. Comment allait-il pouvoir le faire, en tant que pécheur ? Il eut du mal à arriver au terme de la célébration de la messe, tellement il était angoissé¹⁴. En outre, Luther était tourmenté par des épisodes de ce qu'il appelait « Anfechtung ». Ce mot allemand est difficile à traduire, mais il s'agit du doute, du désespoir, de la crainte, de la tourmente qui envahit l'esprit humain¹⁵. Luther avait une notion très profonde de son péché. Il était terrifié et redoublait d'efforts pour gagner la faveur de Dieu.

En 1510 il visita Rome où il profita de son séjour pour voir le maximum de reliques possibles. Il était désenchanté par ce qu'il vit à Rome. Il était dégoûté par l'irrévérence du clergé italien de même que par son immoralité. Il monta les marches de la *scala santa*, en récitant le Notre Père sur chaque marche (un processus qui devait garantir la libération d'un parent du purgatoire). Parvenu au sommet, il se serait tenu debout se demandant : « Qui sait si cela est vrai ? »¹⁶.

En 1511, il fut transféré au monastère de Wittenberg où le vicaire, Johann von Staupitz, allait jouer un rôle-clé dans sa vie. Ce dernier encouragea Luther à devenir professeur de la Bible à l'université de Wittenberg¹⁷. Entre

1513 et 1518, Luther donna des cours sur les Psaumes, l'épître aux Galates, l'épître aux Romains et l'épître aux Hébreux.

Le péché : une faiblesse ou plus grave encore ?

Durant ces années, Luther commença à concevoir le péché d'une manière différente d'avant¹⁸. Il avait appris que le péché était une faiblesse pour laquelle les sacrements étaient l'aide appropriée. Mais aux cours des années 1512-1517, il commença à voir que le péché voulait dire que l'être humain était spirituellement *mort* et non simplement affaibli. Cela avait des implications profondes. On lui avait enseigné que l'être humain devait faire « ce qui est en lui » et que Dieu allait le récompenser par sa grâce. Mais qu'est-ce que l'être humain mort dans le péché peut faire pour Dieu ? Luther comprit que ce qu'il fallait, c'est l'humilité devant Dieu. Dieu donne sa grâce à celui qui s'humilie devant lui. Cette notion d'humilité va ensuite se développer dans une compréhension plus claire de la foi dans la Parole de Dieu dans les années qui suivirent.

Les indulgences, le trésor des mérites et les 95 thèses

Le 31 octobre 1517, Luther afficha 95 thèses concernant les indulgences sur la porte de l'Eglise du château de Wittenberg. Ceci marquera son entrée dans la sphère publique et dans un sens le début de la Réforme. Mais Luther n'avait pas cette intention en publiant ces thèses¹⁹. A cette époque, Luther était prêtre de l'Eglise à Wittenberg. Il constatait que ses paroissiens allaient dans la province voisine pour acheter des indulgences. Une indulgence était une rémission dispensée par l'Eglise des peines temporelles (sur terre) ou éternelles (au purgatoire) encourues par le péché. L'Eglise pensait disposer d'un trésor de mérites (l'ensemble des mérites surérogatoires des saints)²⁰ qu'elle pouvait dispenser aux fidèles. D'habitude, pour bénéficier d'une indulgence, il fallait faire preuve de contrition, confesser son péché et recevoir l'absolution de la part d'un prêtre. Cependant, dans la vente des indulgences proclamée pour le 1^{er} novembre 1517, les indulgences furent distribuées sans contrition ni confession mais seulement sur base de l'argent donné à l'Eglise. « Aussitôt tintera l'argent jeté dans la caisse, aussitôt l'âme s'envolera du purgatoire »²¹. Tel fut le discours du Dominicain Tetzel, chargé par Albert de Mayence de la vente des indulgences. Luther avait donc

La ville de Wittenberg

© Fred3rik / Wikimedia Commons / CC-BY-SA-3.0 / GFDL



un souci pastoral pour ses paroissiens. Il ne voulait pas que leur assurance du salut dépende d'une feuille de papier qu'ils pouvaient acheter à l'Eglise à la place d'une vraie contrition par rapport à leur péché.

LUTHER INSISTA SUR L'AUTORITÉ DE LA BIBLE

Luther rédigea

les 95 thèses dans le but de susciter un débat académique à l'université sur le sujet des abus dans la vente des indulgences²². Voici la première thèse : « En disant 'faites pénitence', notre Seigneur et Maître Jésus-Christ a voulu que toute la vie des fidèles soit une pénitence »²³. La 36^{ème} thèse déclare : « N'importe quel chrétien, vraiment repentant, a pleine rémission de la peine et de la faute ; elle lui est due même sans lettre d'indulgence »²⁴. Le débat académique n'eut jamais lieu mais quelqu'un traduisit les thèses en allemand et les envoya à l'imprimerie²⁵. En peu de temps, les 95 thèses de Luther furent distribuées partout en Allemagne où elles trouvèrent un accueil considérable. Ces thèses ne représentent pas une théologie que nous pourrions appeler « réformée ». En octobre 1517, Luther croyait toujours au purgatoire, et il voulait se soumettre à l'autorité du pape ; c'était un bon catholique qui voulait corriger les pires abus dans le domaine des indulgences. Mais dans les mois qui suivirent, lorsqu'il devait clarifier sa position, Luther trouvait qu'il était de plus en plus en désaccord avec l'Eglise de Rome.

Son conflit grandissant avec l'Eglise (1517-1519)

Luther envoya un exemplaire de ses 95 thèses à Albert de Mayence, qui était responsable de la vente des indulgences par Tetzel. Albert les envoya au pape Léon X. Luther publia ensuite *Des résolutions concernant les 95 thèses*. Il dédicâça l'ouvrage au pape Léon et à Staupitz. Entre-temps, il découvrit en lisant le Nouveau Testament grec d'Erasmus (publié en 1516) que le sacrement de la pénitence

n'était pas enseigné dans la Bible²⁶. La question qui devint préoccupante pour Luther et pour ses opposants était celle de l'autorité dans l'Eglise. Est-ce que les Ecritures représentent l'autorité suprême dans l'Eglise ou est-ce que le pape et les conciles

font autorité ? Dans sa correspondance avec Prierias, l'émissaire papal, Luther affirma que « le pape aussi bien que le concile peuvent errer »²⁷. Le 7 août 1518, Luther fut convoqué à Rome à cause de ses prises de position sur les indulgences et sur l'autorité papale. Luther écrivit au prince de sa région, Frédéric, qui avait promis de ne pas permettre au pape de l'extrader à Rome²⁸. Frédéric écrivit au pape pour demander une audience privée pour Luther sur le sol allemand. Le pape accepta et engagea son émissaire Cajetan pour interroger Luther lors de la diète à Augsbourg²⁹. Cajetan fit pression pour que Luther se rétracte et lui montra le décret papal *Unigenitus* de Clément VI (1291-1352) qui enseignait comme dogme le trésor du mérite de l'Eglise. Luther insista sur l'autorité de la Bible et non celle du pape ni des conciles. Staupitz libéra Luther de son vœu monastique et Luther, apprenant que Cajetan avait le pouvoir de l'arrêter, s'échappa de nuit et rentra à Wittenberg. Il publia sa version des entretiens avec Cajetan, et il rejeta catégoriquement le décret papal sur le trésor du mérite.

En novembre 1518 fut publiée la bulle papale *Cum Postquam*³⁰, selon toute probabilité composée par Cajetan. Les pires abus du système des indulgences furent rectifiés. Si ce document avait été publié juste après les 95 thèses, il est possible que Luther aurait été persuadé. Mais, entre-temps, Luther avait attaqué le pouvoir du pape d'excommunier et de libérer les âmes du purgatoire ; il avait déclaré que les papes et les conciles étaient capables d'erreur ; il avait attaqué la

prétendue base biblique du sacrement de la pénitence ; et il avait rejeté une partie du droit canon comme étant contraire à l'Ecriture.

Durant presque un an, le pape n'entreprit rien contre Luther – cela pour des raisons politiques. En juillet 1519, Luther participa à un débat avec son adversaire Johann Eck qui eut lieu à Leipzig. Au cours de ce débat, Eck fit pression sur Luther pour qu'il reconnaisse que la Bible tire son autorité du pape. Luther dit le contraire et il affirma même que le concile de Constance s'était trompé en condamnant Jean Hus. De nouveau, il attaqua la papauté en soutenant que le Christ est le chef de l'Eglise et qu'elle n'a pas besoin d'un chef sur terre.

« La porte du paradis » : Romains 1,17

Durant cette période, Luther arriva à une compréhension plus claire de l'Evangile biblique. Nous avons constaté que les 95 thèses de Luther ne correspondaient pas à une explication claire de cet Evangile. Il semble que Luther soit parvenu à sa compréhension de l'Evangile durant la période où il étudiait des livres bibliques en vue de donner des cours à l'université de Wittenberg. Vers la fin de sa vie, Luther expliqua qu'il était arrivé à cette compréhension peu de temps après le débat avec Eck³¹. Cela se produisit lorsqu'il était en train d'étudier Romains 1,17 et en particulier l'expression « la justice de Dieu » qui y figure. Cela faisait peur à Luther qui pensait que la justice de Dieu était sa justice « active » : la qualité de Dieu par laquelle il punit le pécheur qui est injuste. Mais en étudiant Romains 1,17, Luther arriva enfin à la compréhension que la justice de Dieu dans ce verset est plutôt sa justice « passive » : la justice que Dieu *donne* au pécheur qui croit³². Luther avait la conscience troublée par son péché, même en étant un moine « irréprochable ». Le fait que Dieu justifie l'être humain par la foi seule fut pour Luther une



La rose de Luther

découverte extraordinaire et qui va jusqu'au cœur de l'Évangile.

Voici la description que Luther donne de cet épisode :

Intraitable, je bousculai Paul à cet endroit, désirant ardemment savoir ce que Paul voulait. Jusqu'à ce qu'enfin, Dieu ayant pitié, et alors que je méditais jours et nuits, je remarquais l'enchaînement des mots, à savoir : « La justice de Dieu est révélée en lui, comme il est écrit : « Le juste vit de la foi » ; alors, je commençai à comprendre que la justice de Dieu est celle par laquelle le juste vit du don de Dieu, à savoir de la foi et que la signification était celle-ci : par l'Évangile est révélée la justice de Dieu, à savoir la justice passive, par laquelle le Dieu miséricordieux nous justifie par la foi, selon ce qu'il est écrit : Le juste vit de la foi. Alors, je me sentis un homme né de nouveau et entré, les portes grandes ouvertes, dans le paradis même. A l'instant même, l'Écriture m'apparut sous un autre visage... Alors, autant étant grande la haine dont j'avais haï auparavant ce terme : « la justice de Dieu », autant j'exaltai avec amour ce mot infiniment doux, et ainsi, ce passage de Paul fut vraiment pour moi la porte du paradis³³.

Luther comprit que pour être

juste devant Dieu, il ne fallait pas « faire ce qui est en soi », mais qu'il fallait placer sa confiance en Dieu qui déclare juste le pécheur. Cette compréhension nouvelle de l'Évangile lui procura une joie inestimable et l'assurance du salut.

L'échange joyeux de la justification par la foi seule

En 1520, Luther rédigea ce que nous appelons ses « grands écrits réformateurs »³⁴.

Dans un de ces trois livres, *De la liberté du chrétien*, il reprend ce thème de la justification par la foi. Il illustre cette vérité par l'image très parlante de l'union d'un mariage entre un noble (le Christ) et une prostituée (l'être humain pécheur). Tout comme si un fiancé noble, riche et juste se mariait à une prostituée et qu'il la délivrait de tout mal et l'ornait de tout bien, grâce à l'union du croyant avec le Christ par la foi, les péchés des croyants s'engloutissent en lui, et en lui ils sont abondamment justes. Il appelle ce miracle de la justification « l'échange joyeux ». Voici l'extrait de ce livre où il parle de cet échange joyeux :

Ce qu'a le Christ est la propriété de l'âme croyante, ce qu'a l'âme croyante devient la propriété du Christ. Ainsi le Christ est possesseur de

IL ILLUSTRE CETTE VÉRITÉ PAR L'IMAGE TRÈS PARLANTE DE L'UNION D'UN MARIAGE ENTRE UN NOBLE (LE CHRIST) ET UNE PROSTITUÉE (L'ÊTRE HUMAIN PÉCHEUR)

tout bien et de toute félicité, l'âme en a la propriété. Ainsi l'âme ne détient que mal et que péché : ils deviennent propriété du Christ. Alors s'instituent cette joute et cet échange joyeux : puisque le Christ, Dieu et homme, n'a encore jamais péché et que sa justice est invincible, éternelle et toute-puissante,

il s'approprie les péchés de l'âme croyante, grâce à l'anneau nuptial de celle-ci (c'est-à-dire grâce à sa foi) et tout se passe comme s'il les avait commis, c'est-à-dire que les péchés doivent s'engloutir et se noyer en lui... ainsi l'âme est débarrassée et libérée de tous ses péchés par la seule grâce de son trésor nuptial, c'est-à-dire à cause de sa foi, et reçoit en présent du Christ, son époux, le don d'être éternellement juste³⁵.

Ceci représente le cœur de l'Évangile que Luther découvrit dans l'Évangile. Pour l'Eglise, il s'agissait d'une redécouverte de l'Évangile biblique où Dieu justifie le pécheur par la foi seule. Cela va à l'encontre du système sacramentel de l'Eglise romaine où la grâce de Dieu est dispensée par l'Eglise et le croyant est justifié par un processus. Pour Luther, la justification a lieu grâce à l'union du croyant avec le Christ, par la foi.

Pour Luther, donc, ce qui distingue celui qui est justifié de celui qui reste dans l'état du péché n'est pas une infusion de la grâce, ni une transformation progressive de l'ordre moral sous la tutelle sacramentelle de l'Eglise. C'est plutôt le fait de saisir la Parole de Dieu par la foi³⁶.

« Me voici, que Dieu me soit en aide »

En juin 1520, le pape condamna Luther dans la bulle *Exsurge*

Domine. La bulle appela Luther à rétracter 41 articles dans un délai de 60

jours. S'il n'obéissait pas, il serait excommunié et arrêté. Luther qualifiait le pape « d'hérétique errant et endurci, d'ennemi et d'opresseur de l'Écriture »³⁷. A la fin des 60 jours, Luther brûla la bulle papale et aussi des portions du droit canon.

Luther fut excommunié par l'Eglise en janvier 1521. A cette

époque, l'excommunication menait à la mise au ban de l'Empire³⁸. Luther fut appelé à la diète de Worms où il allait être condamné. L'empereur Charles Quint était présent. On dressa devant Luther une sélection de ces livres en lui demandant si les livres étaient les siens. Il répondit par l'affirmative. On lui demanda ensuite s'il était prêt à se rétracter de ses erreurs. Sans doute conscient des conséquences qui allaient s'ensuivre et de la gravité de défier l'Eglise catholique, il demanda vingt-quatre heures de sursis pour réfléchir. Il revint le lendemain, on lui posa la même question, et, cette fois-ci, il répondit ainsi :

Puisque Votre Sainte Majesté et Vos Seigneuries demandent une réponse simple, je vous la donnerai sans cornes ni dents. Voici : à moins qu'on me convainque [autrement] par des attestations de l'Écriture ou par d'évidentes raisons – car je n'ajoute foi ni au pape ni aux conciles seuls, puisqu'il est clair qu'ils se sont souvent trompés et qu'ils se sont contredits eux-mêmes – je suis lié par les textes scripturaires que j'ai cités et ma conscience est captive des paroles de Dieu ; je ne puis ni ne veux me rétracter en rien, car il n'est ni sûr ni honnête d'agir contre sa propre conscience. [En allemand :] Je ne puis autrement, me voici, que Dieu me soit en aide³⁹.

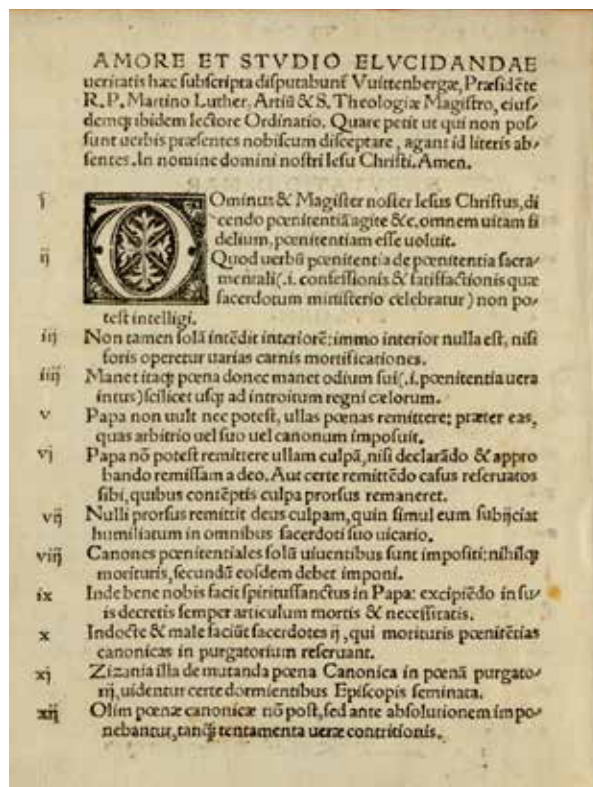
Pour Luther, la Bible était l'autorité suprême dans l'Eglise⁴⁰. Il était prêt à défier l'Eglise, le pape et tout l'empire pour s'aligner avec ce que Dieu déclare dans sa Parole. L'Evangile que Luther trouva dans l'Écriture avait donc plus de poids que la tradition de l'Eglise ou les bulles papales. Il y voyait un Dieu qui justifie le pécheur par la foi seule. Il était bien conscient de son propre péché et de l'impossibilité de mériter quoi que ce soit devant le Dieu trois fois saint. Mais, grâce à l'Evangile, il trouva dans le Fils de Dieu la joie de la justification par la foi seule.

Une découverte encore d'actualité de nos jours

Les Réformateurs ont redécouvert l'Evangile biblique. En retournant à l'Écriture sainte, ils ont trouvé que Dieu offre le salut, non pas au travers des sacrements, ni de la coopération de l'être humain, mais bien par la foi seule. Luther a déblayé le terrain pour d'autres qui allaient venir par la suite et explorer les profondeurs de cet Evangile.

Il a aussi préparé le chemin pour que nous puissions comprendre cet Evangile clairement et être sauvés. Nous devons remercier Dieu qui a permis à Luther de saisir l'Evangile si clairement et de lui avoir donné le courage de combattre pour cet Evangile. Continuons de chérir l'Evangile que Luther a découvert dans les Écritures. Nous devons aussi suivre son exemple et défendre cet Evangile contre la déformation de l'Evangile qu'enseigne l'Eglise catholique romaine encore aujourd'hui. Malgré certains propos tenus par l'Eglise catholique⁴¹ et des déclarations communes avec les protestants⁴², des différences profondes subsistent toujours entre l'Evangile biblique que Luther a découvert et l'enseignement officiel de l'Eglise catholique romaine. Reprenons à notre compte ces paroles de Luther : « à moins qu'on me convainque autrement par des attestations de l'Écriture ou par d'évidentes raisons... je suis lié par les textes scripturaires... et ma conscience est captive des paroles de Dieu ». Le salut éternel des uns et des autres est en jeu.

Robbie BELLIS



Le début des 95 thèses de Luther

¹Voir l'empressement de Luther à voir si Augustin avait compris Romains 1, 17 de la même façon qu'il l'avait finalement compris lui-même, « Préface au premier volume des œuvres latines de l'édition de Wittenberg » (1545) dans Martin LUTHER, *Oeuvres*, Tome VII, Genève, Labor et Fides, 1962, p. 307. Voir aussi l'argument de Jean CALVIN dans sa réponse au cardinal Sadolet, « Épître à Sadolet » dans *Œuvres choisies*, sous dir. Olivier MILLET, Paris, Gallimard, 1995, p. 82-87.

²L'article de Keith Butler sur le serf arbitre (p. 11ss) permettra de comprendre la pensée théologique de Luther en 1525.

³Timothy GEORGE, *Theology of the Reformers*, Nashville, Broadman and Holman, 2013, p. 22.

⁴Les sept sacrements sont le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'onction des malades, l'ordre et le mariage. Luther, dans son livre *De la captivité babylonienne de l'Eglise* (1520), va nier le bien-fondé scripturaire de cinq de ces sacrements et ne laissera que le baptême et l'eucharistie. L'Eglise catholique continue d'affirmer les sept sacrements : voir *Catéchisme de l'Eglise catholique*, Paris, Cerf, 1998, p. 265.

⁵Le lieu de purification après la mort pour ceux qui sont imparfaitement purifiés durant leur vie. Le purgatoire fait encore partie de l'enseignement officiel de l'Eglise catholique romaine : voir art. 1030 du *Catéchisme de l'Eglise catholique*, p. 222.

⁶Roland BAINTON, *Here I stand, A life of Martin Luther*, Nashville, Abingdon Press, 1950, p. 21.

⁷Ibid

⁸Une expression de Jacques BLANDENIER, *Martin Luther et Jean Calvin*, Contrastes et



ressemblances, St-Prex/Charols, Je sème/ Excelsis, 2008, p. 14.

⁹ Comme beaucoup de son époque, il a changé son nom plus tard dans sa vie en faveur du nom plus grec de « Luther ». Voir Jacques BLANDENIER, *op. cit.*, p. 13, n.1.

¹⁰ Alistair McGRATH, *Reformation Thought*, An Introduction, Oxford, Blackwell, 1988², p. 70-73.

¹¹ Voir Carter LINDBERG, *The European Reformations*, Malden [Massachusetts], Blackwell, 1996, p. 60.

¹² Anne (mère de Marie, considérée mère de Jésus) était la sainte patronne des mineurs et donc elle était probablement au centre de la piété familiale de la famille Luther. Voir Carl TRUEMAN, *Luther on the Christian Life*, Cross and Freedom, Wheaton, Crossway, 2015, p. 32.

¹³ Notons ici le contraste avec Calvin. Les parents de Luther voulaient qu'il devienne avocat, mais il est ensuite devenu prêtre. Le père de Calvin voulait que son fils devienne prêtre, mais Calvin a d'abord fait des études de droit en vue de devenir avocat.

¹⁴ Michael REEVES, *The Unquenchable Flame*, Introducing the Reformation, Nottingham, Inter-Varsity Press, 2009, p. 32-33 et LIENHARD, *op. cit.*, p. 34.

¹⁵ BANTON, *op. cit.*, p. 31. Voir aussi LIENHARD, *op. cit.*, p. 37-41 et p. 375-383.

¹⁶ REEVES, *op. cit.*, p. 32.

¹⁷ REEVES, *op. cit.*, p. 34. Luther fut promu docteur en théologie en 1512 : voir LIENHARD, *op. cit.*, p. 35.

¹⁸ Pour cette section, voir TRUEMAN, *op. cit.*, p. 35-36.

¹⁹ Dans ce sens, le document *Du conflit à la communion*, Commémoration luthéro-catholique commune de la Réforme en 2017, a raison de dire « Luther n'avait absolument pas l'intention d'établir une nouvelle Église ». Malheureusement le document minimise les différences fondamentales entre l'enseignement biblique et l'enseignement de l'Église catholique et donne une fausse impression d'unité et d'accord. Ce document est disponible en ligne sous http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/lutheran-fed-docs/rc_pc_chrstuni_doc_2013_dal-conflitto-alla-comunione_fr.html.

²⁰ Les mérites surérogatoires sont les bonnes œuvres que les saints ont faites et qui sont considérées comme revêtant une valeur supérieure à ce qui leur était nécessaire pour aller au paradis. Pour cette question d'indulgences et le trésor des mérites, voir LIENHARD, *op. cit.*, p. 62.

²¹ LIENHARD, *op. cit.*, p. 64.

²² Voir TRUEMAN, *op. cit.*, p. 38-39.

²³ Cité dans LIENHARD, *op. cit.*, p. 63.

²⁴ Cité par LIENHARD, *op. cit.*, p. 64.

²⁵ L'invention de l'imprimerie a sans aucun doute facilité la diffusion rapide des écrits des Réformateurs.

²⁶ La traduction latine de la Bible, la Vulgate avait traduit « *metanoia* » en Matthieu 4,17 par « faire pénitence ». Lorenzo Valla (humaniste décédé en 1457), suivi par Erasme (1469-1536) l'ont traduit par « être pénitent ». Pour plus d'informations sur l'humanisme à l'aube de la Réforme, voir Steven OZMENT, *The Age of Reform 1250-1550*, An Intellectual and Religious History of Late Medieval and Reformation Europe, New Haven, Yale, 1980, p. 290-317 ; GEORGE, *op. cit.*, p. 45-48 ; REEVES, *op. cit.*, p. 26-29.

²⁷ WA 1:656, 32, cité par LIENHARD, *op. cit.*, p. 66. Il est à noter que le dogme de l'infailibilité papale n'a vu le jour qu'en 1870 mais qu'il est évident dans la correspondance avec Prierias que le pape était considéré comme une autorité infailible à l'époque de Luther. Voir Matthew BARRETT, *God's Word Alone*, The Authority of Scripture, Grand Rapids, Zondervan, 2016, p. 37.

²⁸ Le prince Frédéric joua un rôle très important en protégeant Luther, facteur-clé permettant au ministère de Luther de continuer, voire de prospérer.

²⁹ Une « diète » était une rencontre de l'empereur, des princes-électeurs, d'autres princes et des autorités ecclésiastiques pour discuter des affaires de l'empire.

³⁰ Une bulle est un document qui porte le sceau du pape et qui est à l'intention de l'Église universelle. Le titre de la bulle se compose souvent des premiers mots du texte.

³¹ C.-à-d. en 1519. Certains historiens remettent en cause cette datation de Luther, estimant que cet événement a eu lieu entre 1513 et 1515, avant la publication des 95 thèses. Pour une discussion plus complète, voir LIENHARD, *op. cit.*, p. 384-394.

³² Voir McGRATH, *op. cit.*, p. 93-96.

³³ Tiré de la « Préface au premier volume des œuvres latines de l'édition de Wittenberg » (1545) dans Martin LUTHER, *Oeuvres*, Tome VII, Genève, Labor et Fides, 1962, p. 306-307.

³⁴ Les trois « grands écrits réformateurs » sont *De la captivité babylonienne de l'Église*, *Un manifeste à la noblesse chrétienne de la nation allemande* et *De la liberté du chrétien*. Pour un résumé de ces trois livres, voir LIENHARD, *op. cit.*, p. 77-102.

³⁵ Martin LUTHER, *De la liberté du chrétien*, tr. de l'allemand (*Von der Freiheit eines Christenmenschen*, 1520) par Maurice GRAVIER, Aubier, Montaigne, 1969, p. 57-59.

³⁶ TRUEMAN, *op. cit.*, p. 68.

³⁷ LIENHARD, *op. cit.*, p. 73.

³⁸ LIENHARD, *op. cit.*, p. 73. La mise au ban représentait la condamnation par l'empire de ses écrits. Normalement la personne mise au ban devait fuir l'empire.

³⁹ « Le discours du Docteur Martin Luther devant l'Empereur Charles et les Princes à Worms » le 18 avril (1521)' de Martin LUTHER, *Œuvres*, Tome II, Genève, Labor et Fides, 1966, p. 316. Il est possible que Luther n'ait pas prononcé « je ne puis autrement, me voici », car ces paroles n'étaient pas enregistrées dans la transcription initiale. Elles sont apparues la même année dans des éditions imprimées du discours. Voir Henri STROHL, *Luther, Sa vie et sa pensée*, Strasbourg, Editions Oberlin, 1953, p. 153.

⁴⁰ Ceci est fort différent du premier « impératif » œcuménique du document *Du conflit à la communion*. Les « catholiques et luthériens devraient toujours se placer dans la perspective de l'unité, et non du point de vue de la division, afin de renforcer ce qui est commun, même si les différences sont plus faciles à voir et à ressentir ». Ce document est disponible en ligne sous http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/lutheran-fed-docs/rc_pc_chrstuni_doc_2013_dal-conflitto-alla-comunione_fr.html. Comme le fait remarquer Leonardo DE CHIRICO, notre premier impératif n'est pas l'unité en soi, mais la fidélité aux Saintes Écritures : « 2017 : From Conflict to Communion », disponible en ligne sous <http://vaticanfiles.org/2013/11/68-2017-from-conflict-to-communion/>.

⁴¹ Le pape François a récemment déclaré que « les luthériens, les catholiques, les protestants, nous sommes tous d'accord sur la doctrine de la justification ». Source : <http://www.catholicnewsagency.com/news/full-text-pope-francis-inflight-press-conference-from-armenia-45222/>.

⁴² Par exemple, *Du conflit à la communion* (2013) et *La déclaration conjointe sur la doctrine de la justification* (1999), disponible en ligne sous http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_31101999_cath-luth-joint-declaration_fr.html. Voir la recension judicieuse de David VAUGHN dans la *Revue réformée*, disponible en ligne sous <http://larevuereformee.net/articlerr/n216/declaration-commune-sur-la-doctrine-de-la-justification-de-la-federation-lutherienne-mondiale-et-de-l%E2%80%99eglise-catholique-romaine>.

